



R O B I N H Y D ®

BÂTIMENT

Fiche technique
N° E341/6.1./v01

Mise à jour : 14/01/2009

HYDROWOOD

Protection du bois à base de résine acrylique

DESCRIPTION:

Produit de protection du bois à base de résine acrylique, pour intérieur et extérieur.

Liants	:	31,25%
Pigments	:	2,00%
Solvants	:	7,00%
Eau	:	59,75%
		100,00%

PROPRIETES:

HYDROWOOD assure une protection durable contre les intempéries, ne présente ni écaillage, ni cloquage.

HYDROWOOD agit en profondeur en laissant respirer le bois et en conservant son aspect naturel.

HYDROWOOD protège efficacement contre les U.V.

HYDROWOOD laisse échapper l'humidité contenue dans le bois, mais empêche la pénétration de l'eau de ruissellement.

Viscosité	:	95 cp
Densité	:	1,05
Temps de séchage	:	
hors poussière		15 minutes
Redoublement:		2-3 heures

Aspect : satiné

DOMAINE D'UTILISATION:

Application sur bois brut ou déjà traité à l'intérieur comme à l'extérieur.

Restauration des boiseries et menuiseries intérieures et extérieures.

PRECAUTION:

- Afin d'éviter toute altération dans la formation du film, ne pas appliquer HYDROWOOD sur des supports dont la température excède 30°C.

- Faire attention aux conditions climatiques en extérieur: humidité relative 65% max. et température min. de 15°C.

- Craint le gel

RENDEMENT:

bois brut	:	+/- 6 m ² par litre,
bois traité	:	+/- 8 m ² par litre.

NETTOYAGE DES OUTILS: à l'eau.

TEINTES:

Orégon, teck, chêne, noyer, noyer foncé, palissandre, clair.

Les teintes sont mélangeables entre elles.

EMBALLAGES: 750 ml – 2,5 ltr

VOC : Les valeurs limites actuelles pour ce produit (cat.IIA/e) sont de 150g/l(2007) et de 130g/l(2010), la valeur actuelle est de 34.5g/l

Remarque : Ce produit ne sera plus garanti, dans la mesure où il aura été teinté par d'autres systèmes que ceux de ROBIN S.A..

Nota : annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter